

L'intégration des langues régionales: "Un premier pas qui devra être suivi d'une politique volontariste"



LIBERATION.FR : lundi 2 juin 2008

12 réactions

Roparzh. A quoi cela va-t-il servir de déclarer les langues comme mobilier national? Seront-elles plus enseignées, plus médiatisées? Il n'y a pas de radio en breton pour toute la Bretagne, (seules des radios locales), pas de télévision en breton, pas de soutien à la création, aux auteurs, à la presse (sauf en français), pas de diffusion de chansons en breton.

Françoise Olivier Coupeau. Je ne suis pas d'accord avec votre analyse. Il y a TV Breizh, des chansons en bretons, des radios en bretons, par contre c'est loin d'être suffisant. Cette intégration des langues régionales au patrimoine de la France dans la Constitution est un premier pas fondamental, mais qui devra être suivi d'une politique volontariste des pouvoirs publics, y compris dans les moyens mis en oeuvre pour développer l'enseignement, la culture, etc...

Hercules. Quel est le but de l'inscription des langues régionales dans la Constitution? Quelles en seront les manifestations dans la vie quotidienne? Ne craignez-vous pas des conséquences discriminatoires comme en Espagne: un citoyen andalou ne peut aller travailler dans l'administration ou une grande entreprise en Catalogne s'il n'en connaît pas la langue?

Le premier but de l'inscription des langues régionales dans la Constitution, c'est leur protection. Elles sont désormais reconnues comme un élément de notre patrimoine national. Ensuite, il faudra d'autres textes, d'abord la ratification de la charte des langues régionales, qui incite à la mise en place d'un certain nombre de moyens et, d'autre part, une loi au niveau nationale qui définit ces moyens et leurs mises en oeuvre. Je ne crains pas les risques de discrimination, ce n'est ni dans notre culture nationale, ni dans l'intérêt ou les projets des défenseurs des langues régionales.

Sans. Certaines langues de l'UE, comme l'allemand et l'Italien, sont déjà victimes de la dictature de l'anglais. Les langues régionales ne vont-t-elles pas aggraver le phénomène? Et pour servir à quoi sur le marché du travail, alors même que nos jeunes ne peuvent déjà plus postuler pour travailler outre Rhin par exemple car ils ne parlent pas la langue de Goethe?

Au contraire, le bilinguisme Français-Langue régionale, est un formidable vecteur de

multilinguisme. Les enfants qui parlent une langue régionale tout petit, apprennent sans aucune difficulté une, voire plusieurs, langues étrangères par la suite. La finalité de la protection des langues régionales n'est pas purement économique, elle va bien au-delà, puisqu'elle est culturelle, et touche à nos racines les plus profondes.

Valery. La France a mis du temps à reconnaître la diversité de son patrimoine linguistique. N'est-il pas trop tard ?

Il n'est jamais trop tard pour bien faire! Vous avez raison, nous avons perdu des langues et beaucoup de locuteurs, mais nous avons gagné des militants des langues régionales, prêts à se battre pour qu'elles survivent et se développent.

Melan. Comment faire accepter aux municipalités que l' étude d'une langue doit commencer dès le primaire, chaque citoyen devant connaître sa langue d'Etat, sa langue régionale, et une langue étrangère, il se pose le problème de la formation des maîtres, qu'en pensez-vous?

Ce n'est pas aux municipalités seules de travailler sur cette question, c'est un problème de l'éducation nationale, qui ne met pas assez d'enseignants dans nos écoles, et qui refuse quasi systématiquement d'ouvrir des classes bilingues Français-Langues régionales. En Bretagne, les écoles Diwan, se sont constituées en associations qui vivent de subventions publiques et privées, ce sont des écoles gratuites pour les enfants. Personnellement, je suis pour leur intégration au service public de l'enseignement, mais je crains que monsieur Darcos ne soit pas d'accord avec moi.

Clelia. En quoi la reconnaissance des langues régionales alimente, pour certains, le "communautarisme" ?

Pour moi il n'y a aucun lien entre langue régionale et communautarisme, au contraire, s'ouvrir sur sa culture, c'est s'ouvrir vers les autres.

Amalcis. les langues régionales incluent-elle celles des collectivités d'outre-mer, la dizaine des langues de Guyane par exemple?

Oui tout à fait. Il y a 75 langues régionales reconnues comme telle, selon la définition de la Charte européenne des langues régionales. Parmi elles les créoles. La charte attache la notion de langue régionale à un territoire, et à une population d'origine française, ce qui élimine les langues de l'immigration. Concernant la Guyane par exemple, n'est pas reconnu comme celle des Mong, l'ethnie asiatique qui est venue s'installer il y a déjà très longtemps en Guyane.

Bene. C'est très bien de faire vivre les langues régionales, mais j'ai peur que le français disparaisse, au profit de l'anglais, langue internationale et du commerce?

Je crois pour ma part que lutter pour les langues régionales c'est une autre façon de lutter contre l'omniprésence de l'anglais. Le risque de se faire canibalisé par la langue anglaise existe nous devons lutter fermement contre cela, et tous les moyens sont bons, y compris les langues régionales. Le risque de se faire canibalisé par la langue anglaise existe nous devons lutter fermement contre cela, et tous les moyens sont bons, y compris les langues régionales.

BobodeCaviar. Qu'apportent les "langues régionales" aux valeurs de la République?

Elles participent du patrimoine de la République. Récemment, j'assistais à une messe en l'honneur des fusillés commandos, et des fusillés marins morts au combat. J'ai constaté que ces hommes qui ont donné leur vie, qui risquent encore aujourd'hui leur vie pour les valeurs de la République priaient aussi en breton (ils ont chanté le chant *Saint Anne D'Auray*). Je me

suis dis qu'il y avait vraiment une symbiose entre les valeurs de la République et nos langues régionales.